

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ.
LTD – Laboratoire de Théorie du Droit

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université Aix-Marseille (Amu)

Conseil national de la recherche (CNRS)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 17/02/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Carole Gallo, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Carole Gallo, université de Lille

Expertes :

Mme Anne-Blandine Caire, université Clermont-Auvergne
M. Cyrille Dounot, université Toulouse 1 Capitole
M. Ludovic Sposito, université de Montpellier (représentant du personnel d'appui à la recherche)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire de Théorie du Droit
- Acronyme : LTD
- Label et numéro : UR 892
- Composition de l'équipe de direction : Prof. Frédéric Rouvière

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le Laboratoire de Théorie du Droit (LTD), unité de recherche de l'université Aix-Marseille (Amu), affiche une spécialisation en théorie du droit. L'unité organise ses travaux en quatre axes de recherche : Axe 1 : « Concepts et raisonnement juridique » ; Axe 2 : « Intelligence artificielle et droit » (auparavant « internormativité et droit global ») ; Axe 3 : « Arguments et argumentations juridiques (auparavant : « doctrine et philosophie juridique ») ; Axe 4 : « Méthodes et méthodologies juridiques ». Au cours de la période évaluée, ces axes ont donné lieu à deux grands domaines de recherche collective structurants, autour du « raisonnement juridique » et des « applications de la méthodologie à l'enseignement et à la recherche ».

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Laboratoire de Théorie du Droit (LTD), labellisé unité de recherche n° 892, est placée sous la tutelle de l'université Aix-Marseille (Amu). Il se compose, au 31 décembre 2021, de cinq enseignants-chercheurs des sections CNU (Conseil National des Universités) 01 à 04. Il a son siège dans le bâtiment central de la faculté de droit et de science politique (3 avenue Robert Schuman, sise à Aix-Marseille).

Le Laboratoire de Théorie du Droit (LTD) a depuis longtemps acquis une solide réputation parmi les unités de recherche en la matière. Il a été créé en 1989, au sein de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille. Il résulte de la fusion de plusieurs programmes dont l'unité porte encore la marque (notamment, le centre de philosophie du droit, le centre d'épistémologie juridique, l'atelier de méthodologie juridique, le programme de recherche « Droit et économie »).

Il convient de rappeler que l'unité a connu une reconfiguration en 2008. L'équipe s'est resserrée lorsqu'il n'a plus été possible pour les membres appartenant à d'autres équipes de recherche de partager leur affiliation avec le LTD. Cette configuration a permis à l'unité, désormais plus petite en taille, de mieux centrer la recherche autour de la théorie du droit, tout en continuant sa collaboration avec d'autres unités de recherches, tant en droit qu'en économie ou en philosophie, selon les projets. La création d'Aix-Marseille Université (Amu) en 2012 a permis de renforcer et d'élargir ces collaborations interdisciplinaires.

Le LTD est le support d'un Master en théorie du droit, attaché aux mentions « Droit privé » et « Droit public », qui concourt à la promotion et à la visibilité de ses activités.

Avec le départ à la retraite de son directeur, un nouveau directeur, le professeur Frédéric Rouvière, a été élu en juin 2017 et a pris officiellement ses fonctions le 1^{er} janvier 2018. Le Laboratoire de Théorie du Droit fonctionne depuis sur la base d'un règlement intérieur, approuvé par le conseil académique de l'université. Le directeur est assisté d'une directrice adjointe et d'un conseil de direction qui comprend tous les enseignants-chercheurs titulaires de l'unité et deux représentants des doctorants élus par leurs pairs.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le Laboratoire de Théorie du Droit est membre de la fédération de recherche *Droits, pouvoirs et sociétés* (FRD 4280), à laquelle appartiennent également les autres unités de la faculté de droit et de science politique de l'université Aix-Marseille. Le LTD participe activement au pôle interdisciplinaire (PR2i) « Humanités » de l'université ; il a pris part, entre 2013 et 2019, au comité de pilotage du pôle et a contribué, à ce titre, à l'animation de la recherche pluridisciplinaire et à l'accompagnement des projets de recherche interdisciplinaires (Amidex, ANR, Cofund). Il est partenaire, au titre de l'université, de l'European Association of Legal Theory (EALT) qui porte un Master/LLM européen en Théorie du droit (*Legal theory*).

En outre, le LTD a été lauréat, en 2018, de la pépinière d'excellence Amidex Jusdemos qui portait sur le fait de repenser les modèles de justice et de droit des minorités en démocratie (18 k euros).

Le LTD est rattaché à l'École doctorale 67 Sciences juridiques et politiques.

Le LTD entretient des liens institutionnalisés avec le barreau de Marseille, notamment en participant aux sessions de son incubateur en 2018 et 2019 et en obtenant, en juin 2018, le premier prix « prestataire juridique » pour sa solution innovante « Juri'Predis » parmi treize candidats proposant des solutions digitales et numériques.

Enfin, le LTD a collaboré à la mise en place de Peers, plateforme d'édition scientifique ouverte, projet développé en partenariat avec des chercheurs de Colombia University, University of Chicago et McGill pour offrir le plus haut niveau possible de transparence et d'accessibilité dans la recherche. Ce projet a été soutenu par un financement Amidex à hauteur de 323 336 euros pour une durée de trois ans. Le LTD a créé un espace consacré sur le site Peers et a enregistré une série de podcasts en collaboration avec un enseignant-chercheur d'une autre unité de recherche en droit privé (LDPSC, UR 4690).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	3
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	6
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche non permanents	2
Post-doctorants	0
Doctorants	13
Sous-total personnels non permanents en activité	15
Total personnels	21

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Aix-Marseille Université	5	0	1
Total	5	0	1

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	94,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	118,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	0,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	2,0
Total en K euros	214,0

AVIS GLOBAL

Le LTD peut se prévaloir de six atouts importants :

En premier lieu, le LTD est le digne héritier de l'école aixoise de méthodologie juridique, dont les membres ont marqué de leur empreinte l'étude de la théorie du droit au cours des dernières décennies. La succession aurait pu s'avérer périlleuse. Le défi a été amplement relevé par les membres de l'unité, ainsi qu'en témoigne sa notoriété acquise auprès de la communauté universitaire des juristes.

En deuxième lieu, au-delà de sa prestigieuse histoire, le rayonnement académique de l'unité est assuré, sur le plan national et international, par sa bonne intégration dans les réseaux de théorie du droit (SFPJ, AIMJ, etc.), autant que par des accords de coopération avec des universités étrangères (Université de Laval, Québec ; Université Libre de Bruxelles, Belgique).

En troisième lieu, le positionnement scientifique de l'unité constitue un atout primordial de son rayonnement national et international. Ses thématiques de recherche couvrent la quasi-totalité du spectre des disciplines du droit public, mais aussi du droit privé. En outre, elles s'inscrivent dans des domaines « émergents » et à fort enjeu sociétal (justice prédictive et intelligence artificielle). L'étude de l'objet « droit », à partir des données du droit positif, se nourrit de la diversité des approches de ses membres et d'une forte interdisciplinarité dans les outils d'analyse mobilisés : anthropologie, histoire, sociologie, science politique, psychologie, linguistique, philosophie, épistémologie, théologie, éthique. Ces thématiques, et la manière de les aborder, méritent d'être cultivées par le LTD, car elles lui confèrent une identité propre par rapport aux deux autres centres de recherche français spécialisés dans ce domaine.

En quatrième lieu, l'un des atouts les plus évidents du LTD réside dans sa force d'attraction pour les candidats au doctorat. L'importante correspondance entre la recherche, développée par l'unité, et le Master 2 de Théorie du droit, qui y est adossé, s'illustre tant par la participation de l'ensemble des membres du LTD à l'équipe pédagogique, que par la croissance significative du nombre de doctorants au cours de la période évaluée, dont le Master constitue le vivier. Le souci du LTD de développer la formation par la recherche et de soutenir concrètement, au travers du financement contractuel, mais pas seulement (Cifre, financement départemental), les doctorants, doit être salué et largement encouragé. Le taux de qualification CNU des docteurs issus du LTD est d'ailleurs remarquable et contribue largement à son rayonnement.

En cinquième lieu, l'équipe actuelle du LTD a pleinement relevé le défi de l'interaction avec le monde socio-économique, alors que cette considération pouvait paraître *a priori* éloignée de son domaine de recherche (création d'un moteur de recherche jurisprudentielle doté d'intelligence artificielle en partenariat avec le monde de l'entreprise ; la solution digitale et numérique).

Enfin, en dernier lieu, le LTD dispose de moyens financiers et humains satisfaisants au regard de sa dimension réduite (5 enseignants-chercheurs, 13 doctorants). Trois personnels d'appui à la recherche y sont affectés chacun à temps partiel. La dotation annuelle de 20 000 euros (18 000 euros en fonctionnement, et 2 000 euros en équipements) octroyée par Amu est abondée par des ressources complémentaires provenant d'un soutien de la fédération de recherche, à hauteur de 1 500 euros chaque année.

En dépit de ces atouts incontestables, le LTD est confronté à deux facteurs de vulnérabilité.

Le premier est relatif à la fragilité de ses effectifs, qui constitue le principal handicap de l'unité pour garantir sa pérennité et la réussite de son projet. Le comité d'experts de 2017 relevait déjà ce risque dans son rapport. Force est de constater que ce risque n'est pas dissipé. Le renouvellement de l'équipe de recherche demeure un sujet de préoccupation pour le LTD : sur la période évaluée, l'unité a dû faire face au départ en retraite de son ancien directeur, sans que ce départ n'ait pu être remplacé. En outre, son dynamisme s'est trouvé affaibli par le départ de sa directrice adjointe vers une autre unité de recherche au 1^{er} janvier 2022. Les perspectives de recrutement, qui conditionnent la pérennité du laboratoire, sont un enjeu central pour le LTD à l'avenir, et dépendent du soutien de l'université et de la Faculté.

Le second est en lien avec l'internationalisation des recherches de l'unité, qui gagnerait en rayonnement par un volume plus important de publications en langue anglaise. La trajectoire mise en œuvre par l'unité est toutefois vertueuse, avec trois publications en anglais, dont une dans une prestigieuse maison d'édition (Cambridge University Press) au cours de la période évaluée. Elle pourrait être accrue par une réflexion sur des moyens de diminuer les coûts de traduction : formation à l'anglais scientifique et juridique, achat d'une licence pour l'acquisition d'un logiciel de traduction à utiliser par tous les membres.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Dans son rapport de 2017, le comité d'évaluation Hcéres formulait une série de recommandations portant, par ordre d'apparition dans le document d'évaluation, sur les six critères suivants :

Critère 1 : Qualité et productions scientifiques

Le comité recommandait de :

- Clarifier la structuration de la recherche autour des thèmes afin de renforcer la visibilité de l'unité.

Le LTD a pris en compte ces recommandations, puisque l'unité a réorganisé ses travaux en quatre axes de recherche clairement identifiés et désormais identifiables sur son site internet refondu et modernisé (ltd.univ-Amu.fr/laboratoire-de-theorie-du-droit/) :

Axe 1 : « Concepts et raisonnement juridique » ;

Axe 2 : « Intelligence artificielle et droit » (auparavant « internormativité et droit global ») ;

Axe 3 : « Arguments et argumentations juridiques (auparavant : « doctrine et philosophie juridique ») ;

Axe 4 : « Méthodes et méthodologies juridiques ».

- Poursuivre la recherche de nouveaux contrats de financement.

Le LTD a pris en compte ces recommandations en poursuivant sa recherche de financement et en parvenant à en obtenir de nouveaux.

Au cours de la période évaluée, le laboratoire a ainsi obtenu une pépinière d'excellence Amidex Josedemos pour un total de 18 000 euros.

En outre, un financement du Conseil départemental de 100 000 euros a été obtenu par le laboratoire pour une thèse de doctorat.

Enfin, il récolte une taxe professionnelle du Master de Théorie du Droit pour environ 2 500 euros chaque année. Cela permet l'achat d'ouvrages sur la thématique qui abondent la bibliothèque de recherche du LTD.

- Diversifier les supports de diffusion des activités collectives afin de les rendre plus visible.

Le LTD a pris un certain nombre d'initiatives bienvenues en ce sens : la création d'un site internet consacré à la diffusion des *Cahiers de méthodologie juridique*, construit *ex nihilo* sur la base d'une adresse institutionnelle, propose d'ores et déjà l'accès en texte intégral des numéros de 2011 à 2019 de la revue, les années antérieures étant en cours d'intégration. Cette action a été rendue possible par la mise à disposition d'un personnel d'appui à la recherche affecté à la gestion de la documentation pour 40 %.

Critère 2 : Rayonnement et attractivités académiques

Le comité recommandait :

- *D'institutionnaliser les partenariats anciens et réguliers, de sorte à impliquer l'ensemble des membres et à assurer la pérennisation.*

À cet effet, le partenariat avec l'université Libre de Bruxelles a été institutionnalisé depuis l'intégration d'Amu dans le réseau Civis (European Civic University).

- *D'accroître la visibilité de l'unité par la diffusion des travaux collectifs sur des supports diversifiés.*

Sur ce point, la création d'un site internet consacré à la diffusion des *Cahiers de méthodologie juridique* (cf. *supra*, point 3 du critère 1) a accru la visibilité de l'unité dans le sens des recommandations du précédent comité d'évaluation.

- *Le projet d'aide à la traduction est vivement encouragé. La réflexion pourrait se poursuivre sur d'autres moyens d'internationaliser la recherche de l'unité, et notamment la formation à l'anglais scientifique et juridique. Les partenariats pourraient alors être diversifiés afin de développer des échanges en dehors de la sphère francophone.*

La trajectoire mise en œuvre par le LTD sur ce point est vertueuse : outre trois publications en anglais, dont l'une dans une prestigieuse maison d'édition (Cambridge University Press), l'unité a proposé de réserver des crédits pour la traduction des articles. Néanmoins, le budget prévu (1500 euros pour un article, bibliographie comprise) reste insuffisant pour des articles de grande ampleur, compte tenu des exigences des revues anglophones internationales comme *RatioJuris* ou *Legal Theory*. La formation à l'anglais juridique et scientifique présente les mêmes problèmes de ressources financières. En dépit de ces contraintes, le LTD reste très impliqué dans la réflexion sur l'internationalisation de la recherche et est parvenu à mobiliser efficacement ses membres autour de la nécessité de renforcer ses liens avec le monde anglophone, comme en témoigne la tenue prochaine d'une série de séminaires en anglais sur les controverses en droit de l'Union européenne.

Critère 3 : Interactions avec l'environnement économique, social, culturel et sanitaire

Le comité recommandait de :

- *Poursuivre les collaborations universitaires interdisciplinaires, notamment grâce au relais de la direction de la recherche d'Amu, qui doit assurer un cadre facilitant de telles collaborations.*

Cette recommandation a été prise en compte avec la pépinière d'excellence Amidex Jusdemos, et la poursuite des relations avec le GERJC, le Ceric (séminaires, colloques). L'ouverture d'un séminaire européen en anglais sur les controverses, de même qu'une thèse menée en co-direction avec un sociologue, vont également dans le sens de la poursuite des collaborations universitaires interdisciplinaires. En outre, la participation active du LTD au pôle interdisciplinaire (PR2i) « Humanités » de l'université atteste sa bonne intégration dans les Instituts d'établissement.

- *Confirmer et développer les projets d'interaction avec l'environnement social, économique ou culturel.*

Ce critère, toujours difficile à apprécier dans le domaine de la théorie du droit, a fait l'objet d'une attention soutenue du LTD. Sur ce point, le LTD a largement relevé le défi de l'interaction avec le monde socio-économique : un contrat de partenariat avec la société Juri'Prédis pour la création d'un moteur de recherche jurisprudentielle doté d'intelligence artificielle a été conclu ; la solution digitale et numérique proposée a permis au LTD d'obtenir le premier prix « prestataire juridique » de l'incubateur du barreau de Marseille (Legal pitch party du 28 juin 2018), ainsi que le Prix spécial du jury de la recherche départementale (CG 13) en novembre 2018. Ces interactions ont été fructueuses et ont notamment permis le financement d'une thèse par le Conseil départemental portant sur « *La construction du raisonnement juridique à l'heure de l'intelligence artificielle* » (débutée en septembre 2019).

Critère 4 : Organisation et vie de l'unité

Le comité recommandait de :

- *Renforcer l'effectif des enseignants-chercheurs pour pérenniser le dynamisme de l'unité et lui permettre de se développer.*

Contraint par les politiques de restrictions d'emplois, le LTD ne dispose pas de leviers suffisants pour garantir sa pérennité et son développement sur le prochain contrat. Le dynamisme de l'unité s'est trouvé affaibli par le départ en retraite, non remplacé, d'un professeur de droit public en août 2019, et s'accroîtra avec le départ de sa directrice adjointe vers une autre unité de recherche au 1^{er} janvier 2022. En outre, l'unité ne parvient pas à obtenir le poste de professeur qu'il demande depuis deux ans auprès des instances de la Faculté. Les

perspectives de recrutement, qui conditionnent la pérennité du laboratoire, sont sous l'entière dépendance du soutien de l'université et de la Faculté.

- *Ouvrir le Conseil à des personnalités extérieures afin de soutenir le développement des interactions, académiques ou non académiques.*

Le conseil de laboratoire n'est pas encore ouvert à des personnalités extérieures. Ce point est à l'étude en cas de renouvellement du partenariat avec Juri'Predis.

Critère 5 : Implication dans la formation par la recherche

Le comité recommandait de :

- *Poursuivre la politique sélective des doctorants, afin de limiter le taux d'abandon et de suivre au plus près l'avancement régulier du travail, mais sans malthusianisme excessif.*

Cette recommandation a été prise en compte : la procédure sélective a été maintenue ; un financement institutionnel a été obtenu pour la totalité des étudiants inscrits en thèse depuis 2016 (11 contrats doctoraux obtenus sur six ans, ce qui est remarquable) ; le suivi régulier des thèses s'est concrétisé par douze soutenances sur la période de référence pour 24 inscrits (soit 50 %) avec un taux de qualification au CNU important et en hausse sur les dernières années. Le taux d'abandon reste faible sur la période de référence, avec trois abandons constatés sur 24 inscrits, dont deux pour des raisons médicales.

- *Faire vivre les coopérations internationales en matière de formation.*

Cette recommandation a été prise en compte (accueil d'une étudiante étrangère en co-tutelle avec l'Italie ; maintien de la politique des professeurs invités étrangers pour former les étudiants).

Critère 6 : Perspectives et stratégie scientifique à cinq ans

Le comité recommandait de :

- *Poursuivre la réflexion sur les partenariats avec le monde économique.*

Le développement des partenariats avec le monde économique est un succès du LTD sur la période de référence : en témoigne la coopération réussie (cf. supra, critère 3 point 2) avec la société Juri'Predis pour un projet de plus de deux millions d'euros portant création d'un moteur de recherche jurisprudentielle doté d'intelligence artificielle.

- *Assurer l'intégration et l'implication de tous les membres de l'unité, dans toutes ses dimensions.*

Cette recommandation a été prise en compte par l'implication des professeurs et des titulaires d'une HDR à la direction des thèses. En outre, une proposition de séminaires à organisation commune a été lancée pour impliquer l'ensemble des membres de l'équipe.

Les doctorants sont invités à participer aux projets de recherche lorsque le thème correspond à leur sujet de thèse, sous réserve du bon avancement de leurs travaux.

Les jeunes docteurs sont incités à publier après leur soutenance, notamment dans la *Revue de la Recherche Juridique* aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille.

- *Renforcer l'effectif des enseignants-chercheurs pour garantir la réussite de ce projet.*

Ce facteur de vulnérabilité est bien identifié par le LTD, qui regrette que la conjoncture économique et politique l'empêche de se développer correctement, et cela en dépit du dépôt de deux fiches de postes auprès de l'université.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

Le LTD est une unité de recherche de petite dimension au sein des disciplines juridiques (5 enseignants-chercheurs) dont les effectifs sont stables au cours de la période évaluée. Il bénéficie d'un appui à la recherche étoffé (trois personnels affectés à l'unité) ainsi que de ressources financières substantielles, conférant au LTD des moyens satisfaisants. Elles restent toutefois insuffisantes pour permettre l'achat de prestations de services de traduction pour les publications en langue étrangère, qui permettrait une plus grande visibilité internationale des travaux du LTD. L'unité peut éventuellement s'appuyer sur la maison interdisciplinaire des Ressources et Recherches en Langues d'Aix-Marseille Université, qui propose des relectures à des tarifs préférentiels.

Le LTD dispose de locaux suffisants mais en mauvais état (absence de chauffage et de climatisation depuis 2019, fuite dans les plafonds).

La politique de recrutement des enseignants-chercheurs est un enjeu central pour le LTD. Le nombre limité d'enseignants-chercheurs affecte les perspectives de développement de la recherche collective et d'encadrement des thèses en théorie du droit.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité affirme son attractivité par l'originalité de ses thématiques en théorie du droit (intelligence artificielle, justice prédictive, concepts et argumentations juridiques, méthodes et méthodologies juridiques). Ils permettent à toutes les spécialités du droit de participer à l'unité et facilitent la pluridisciplinarité. Le LTD mobilise ses recherches de façon stratégique sur des domaines à fort enjeu sociétal. Les travaux publiés le démontrent.

Le LTD s'inscrit nettement dans la politique scientifique de l'établissement de rattachement. Il parvient à mobiliser ses membres dans des projets de recherche collectifs.

Au regard du projet ambitieux que l'unité s'était donné à elle-même en 2016 (élargissement et restructuration des thèmes de recherche, développement des interactions avec le monde socio-économique), le LTD apparaît aujourd'hui en phase avec son objectif scientifique, à savoir une contribution pratique et concrète des recherches fondamentales en théorie du droit, et l'assume parfaitement.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le LTD constitue une unité de recherche de petite taille, bénéficiant de ressources humaines et financières à la hauteur de l'importance de sa production scientifique et de son ambition marquée de développer de nouveaux projets.

Le LTD témoigne de la volonté d'un travail collectif poussé. Cela s'illustre notamment par la tenue annuelle d'un colloque et la parution des actes dans les *Cahiers de la méthodologie juridique*.

La vie collective de l'unité est importante, et connaît de fréquents moments d'échanges (deux réunions du conseil de direction par an ; trois séminaires annuels).

Tous les personnels sont représentés au conseil de direction, notamment un représentant des personnels d'appui à la recherche, qui n'existait pas jusque-là.

Le personnel administratif est fortement soutenu par le directeur en matière d'avancement de carrière et de formation.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Avec un effectif de cinq enseignants-chercheurs, auxquels s'ajoutent trois personnels d'appui à la recherche, le LTD figure dans la catégorie des unités de recherche de petite dimension au sein des disciplines juridiques. De surcroît, le niveau d'effectif apparaît relativement stable au cours de la période évaluée, le recrutement d'un maître de conférences en droit public (Section CNU 02) ayant permis de compenser, sur le plan statistique, le départ en retraite d'un professeur de droit public en août 2019.

Les ressources financières du LTD sont alimentées par une dotation annuelle de la tutelle (20 000 euros en 2021), abondée par des ressources financières supplémentaires (Amidex Jusdemos 18 000 euros ; financements régionaux ; soutien de la fédération de recherche Droit, pouvoirs et sociétés, à hauteur de 1500 euros par projet). Par ailleurs, l'unité récupère la taxe d'apprentissage grâce à un partenariat avec la société Juri'Predis (environ 2 500 euros par an).

Au cours de la période évaluée, l'unité a œuvré à l'optimisation de ses ressources financières et humaines, avec un taux de publication élevé, un nombre important de colloques et de manifestations organisées ou coorganisées par le LTD, et un taux d'encadrement de thèses financées très élevé au regard de sa dimension. Enfin, le LTD bénéficie de locaux agréables de 120 m² (bureau pour le directeur, un grand bureau pour les enseignants-chercheurs, un bureau pour le secrétariat), dont une partie accueille, autour d'une bibliothèque spécialisée, une salle des doctorants.

Le laboratoire est très actif sur les outils numériques : site internet, chaîne YouTube, plusieurs sites de diffusion renommés dans la discipline ou créés par le laboratoire (cahiers de méthodologie juridique en 2020).

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité pâtit d'un départ en retraite non remplacé en 2019 et d'un changement de centre d'un autre membre au 1^{er} janvier 2022, ce qui affaiblit le dynamisme de la recherche et limite la direction de thèses au sein du laboratoire. Du reste, l'équipe demeure fortement dépendante, pour son renouvellement et le maintien de sa diversité disciplinaire (les sections 01, 02, 03), du soutien de la Faculté de droit et de l'université.

Les conditions matérielles de travail sont préoccupantes et appellent une vigilance particulière de la part des services de l'université : depuis 2019, les locaux ne sont plus chauffés en hiver ni climatisés en été.

Le budget récurrent est fortement grevé par des dépenses fondamentales (revues étrangères et fonctionnement courant) pour près de 50 % du total du budget. Le seul budget consacré aux revues représente ainsi un budget de 4 000 euros au total sur une année. Toute l'attention de l'unité se porte sur sa capacité à faire entendre sa voix dans les institutions dont elle est membre afin d'obtenir les ressources adaptées à son profil d'activité et à son environnement de recherche.

En dépit de ce facteur de vulnérabilité, le LTD est parvenu, au cours de la période évaluée, à assurer une activité scientifique soutenue, visible et de grande qualité.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Au cours de la période évaluée, les chercheurs du LTD ont su maintenir et développer une production scientifique régulière, abondante, et d'excellente qualité.

Le LTD s'est également attaché à mobiliser ses recherches de façon stratégique et pertinente sur des domaines à fort enjeu sociétal. Cette attention particulière aux impacts économiques et sociaux de la recherche fondamentale l'a conduit à développer un moteur de recherche jurisprudentielle doté d'intelligence artificielle et à s'impliquer dans la formation (plusieurs thèses qualifiées au CNU, apprentissage, lien étroit avec le Master de théorie du droit).

L'originalité des thèmes abordés par le LTD fait sa force et forge son identité propre par rapport aux deux autres centres de recherche français spécialisés dans le domaine de la théorie du droit, tout en s'intégrant pleinement dans la politique des tutelles (interdisciplinarité, développement du domaine de l'intelligence artificielle).

Le LTD s'est employé à internationaliser sa production scientifique, qui est perceptible au gré du choix de ses thèmes de recherche et de la parution d'articles en anglais. Sur la période évaluée, trois articles ont été publiés en anglais, dont l'un dans une prestigieuse maison d'édition (Cambridge University Press). Par ailleurs, il est bien intégré dans les réseaux nationaux et internationaux de théorie du droit (SFPJ, AIMJ, etc.).

Points faibles et risques liés au contexte

La dimension prospective pour les cinq prochaines années n'est pas envisagée par le document d'auto-évaluation, si ce n'est le maintien de sa stratégie scientifique à l'avenir.

L'horizon des thématiques de recherche de l'unité est des plus ambitieux. Il importe désormais que l'unité assure sa pérennité par une politique de recrutement adéquate et construite autour d'un équilibre droit public/droit privé.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est dotée de tous les outils de gouvernance attendus. Elle est organisée et fonctionne sur le fondement du principe de collégialité : un règlement intérieur met en place une direction collégiale (un directeur et un directeur adjoint) et un conseil de direction comprenant tous les enseignants-chercheurs membres du laboratoire, ainsi que deux doctorants élus par leurs pairs. Un personnel d'appui à la recherche va être représenté pour le prochain mandat de la direction.

La politique de répartition des tâches du personnel est définie par le directeur, conformément au système d'affectation prioritaire selon la nature des tâches et dans le respect des directives d'Amu.

La taille restreinte de l'unité permet des échanges conviviaux et au LTD de cultiver l'ambiance familiale qui fait sa force.

Points faibles et risques liés au contexte

Le conseil de direction n'intègre pas, pour l'heure, de personnel administratif ni de personnel extérieur. Sur ce dernier point, une réflexion est en cours. Par ailleurs, le personnel d'appui à la recherche est composé de trois agents ayant des tâches à temps partiel, ce qui peut provoquer des dysfonctionnements dus au partage du temps avec une autre entité et l'existence de plusieurs responsables hiérarchiques. Toutefois, ce mode de fonctionnement permet une continuité du service du fait de la polyvalence demandée par le directeur et appliquée par les gestionnaires. Chaque agent a la capacité de suppléer ses collègues en cas d'absence.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Le rayonnement national et international du LTD est réel, ce qui contribue à son attractivité auprès de la communauté scientifique. Le talent et la notoriété de ses membres, ainsi que l'originalité de ses thématiques de recherche, en particulier par rapport aux deux autres centres de recherche français spécialisés dans le domaine de la théorie du droit, sont un élément majeur de l'attractivité de l'unité. La bonne insertion des membres de l'unité dans les réseaux nationaux et internationaux de théorie du droit y contribue également (SFPJ, AIMJ etc.). La taille de l'unité l'oblige toutefois à s'associer pour développer des projets de grande envergure (type ANR). Les interactions locales du LTD avec les unités de recherche d'Amu sont perfectibles.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

En dépit de sa petite taille, le LTD a une production scientifique régulière, abondante et d'excellente qualité. Il compte parmi ses membres des enseignants-chercheurs réputés dans leur discipline et visibles tant au plan national qu'international (participation à diverses conférences invitées ou colloques internationaux). Certains membres du LTD sont lauréats de prix et distinctions scientifiques nationales (Prix Varenne, catégorie «Théorie générale et philosophie du droit» ; Prix Pierre-Henri Teitgen).

Le rayonnement scientifique du LTD et sa contribution à un espace européen de la recherche se réalisent, sur la période évaluée, par l'appartenance de ses membres à des réseaux de recherche de référence dans le domaine de la théorie du droit : AIMJ, SFPJ, Icon-S, etc. Certains membres du LTD exercent des responsabilités éditoriales dans des revues et des collections reconnues internationalement (*International Journal of Constitutional Law* ; *European Law Open* ; *Revue internationale de droit économique*) ; d'autres interviennent en qualité d'experts scientifiques en théorie du droit pour diverses instances de pilotage de la recherche ou pour l'évaluation de travaux scientifiques (FNRS et ULB en Belgique ; Université de Laval au Québec). Le rayonnement scientifique de l'unité est également assuré par les fonctions de direction d'un numéro spécial de la Revue de la Recherche Juridique (*Les Cahiers de Méthodologie juridique*) occupées par le directeur de l'unité.

L'unité a multiplié les initiatives pour renforcer son rayonnement scientifique. Ainsi, la plupart de ses membres font partie de sociétés savantes de premier plan, parfois en qualité de secrétaire général ou de membre du bureau ou du conseil scientifique (AIMJ ; SFPJ ; AFDC ; G&TLS, etc.). Elle participe de façon biennale au congrès de l'Association Internationale de Méthodologie juridique, organisé en alternance en Europe et en Amérique. Elle a développé des collaborations avec d'autres unités de recherche dans d'autres Universités (Université de Laval, Québec ; Université Libre de Bruxelles, Belgique), ayant abouti à deux manifestations scientifiques au cours de la période évaluée (Les écoles de pensée en droit : 11-12 octobre 2018, Laval ; Internormativités : 30 septembre 2016, Bruxelles).

Au cours de la période évaluée, la correspondance entre les axes de recherche, redéfinis en 2017, et les publications des membres de l'unité ressort nettement de la lecture du dossier d'auto-évaluation. Cela témoigne aussi de la cohérence du LTD sur sa politique de recherche commune, et favorise son rayonnement scientifique.

Plus généralement, le nombre significatif d'« articles de fond » publiés dans des revues importantes, parfois en langue anglaise, ou la participation à des ouvrages collectifs illustrent tout autant qu'ils garantissent l'attractivité de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

L'internationalisation de la recherche par la publication en anglais pourrait être accrue. Sur la période évaluée, elle repose sur deux enseignants-chercheurs. Il convient toutefois de préciser que les exigences éditoriales des revues anglophones excluent la simple traduction d'articles en anglais, et requièrent un anglais natif. Et l'on ne saurait évidemment reprocher aux membres du LTD de ne pas avoir l'anglais comme langue maternelle.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a développé une politique d'accueil et d'accompagnement des doctorants dans la recherche en cohérence avec sa taille et ses ressources (mise à disposition d'une salle de travail, accès total à la bibliothèque, bureau et poste de travail informatique pour les nouveaux collègues).

Le LTD a montré son ouverture et son attractivité par l'accueil récent d'une collègue de la section 17 (Philosophie) du CNU, ce qui porte à quatre le nombre de sections CNU représentées au sein du LTD.

En outre, le LTD accueille des enseignants-chercheurs d'universités étrangères (Canada ; Espagne ; Brésil) dans le cadre de séjours de recherche.

Enfin, le LTD veille à ce que tous les doctorants perçoivent un financement doctoral. L'unité recourt ainsi avec succès aux modalités de financement des études doctorales, en obtenant chaque année des contrats doctoraux auprès de l'École doctorale, et en ayant obtenu le financement d'une thèse par le Conseil départemental. Par ailleurs, le potentiel que représentent les conventions Cifre (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) est pleinement exploité, comme moyen d'augmenter le nombre de thèses à l'issue

du master 2 et d'améliorer l'insertion professionnelle des docteurs : quatre ont ainsi été signées au cours de la période écoulée.

Points faibles et risques liés au contexte

Sans constituer à proprement parler un point faible, la taille réduite de l'unité et son financement ne permettent pas d'en faire davantage en termes d'attractivité par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

En dépit d'un domaine de recherche *a priori* éloigné du monde socio-économique, le LTD a su relever le défi des appels à projets en étant lauréat de la pépinière d'excellence Amidex Jusdemos, doté d'une subvention de 18 000 euros. En outre, le LTD a obtenu un financement du Conseil départemental pour une recherche doctorale à hauteur de 100 000 euros. L'unité s'est également impliquée dans les programmes d'investissement d'avenir (PIA) en obtenant, dans le cadre de l'APP «Nouveaux cursus à l'université», la création de deux nouveaux cours de Licence 3.

Points faibles et risques liés au contexte

Le nombre d'appels à projets compétitifs auxquels l'unité participe demeure limité : cela s'explique par la taille et les ressources humaines de l'unité, qui ne lui ont pas encore permis de se mobiliser sur des projets ERC ou de porter des projets ANR. Des collaborations sont toutefois à l'étude à cette fin.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sans objet.

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique du LTD est régulière, abondante, et d'excellente qualité. Elle est également variée, au regard de la diversité des thématiques abordées et des supports de publication. Elle se conforme à tous les standards de la recherche juridique (manuels, monographies, articles, colloques, conférences, séminaires) et est diffusée par des revues et éditeurs reconnus dans le domaine de la théorie du droit. Les recherches du LTD se rattachent à chacun des quatre axes et sont portées par l'ensemble des membres de l'unité. La recherche collective bénéficie d'une visibilité importante.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique du LTD constitue un atout majeur pour sa notoriété.

Alors que la théorie du droit constitue une discipline insuffisamment investie par les juristes en France, le LTD contribue à pallier ce déficit en s'y consacrant entièrement : son premier mérite est de faire vivre cette discipline rare et particulièrement exigeante, en alliant à la quantité, la très haute qualité de sa production scientifique. Les positionnements théoriques et méthodologiques de l'unité rendent sa production scientifique singulière. Le LTD revisite, le plus souvent en partant des données du droit positif, les grands thèmes de la théorie du droit, en empruntant régulièrement à d'autres savoirs (éthique, théologie, linguistique, philosophie, anthropologie) leurs outils d'analyse, ce qui confère un intérêt très large aux résultats obtenus. En outre, l'unité explore des problématiques émergentes et à fort enjeu sociétal, comme la justice prédictive et les rapports du droit avec l'intelligence artificielle. La question du « méta » est également une thématique émergente dans la littérature en anglais dont l'unité entend se saisir.

Cette production se réalise selon les diverses modalités de diffusion de la recherche en droit : monographie et manuels, directions d'ouvrages, chapitres d'ouvrages collectifs, articles publiés par des revues à comité de lecture et chroniques. Il convient en outre de souligner l'importante mobilisation de l'unité sur les outils du numérique (site internet, chaîne YouTube), à des fins de diffusion ou de vulgarisation de sa recherche. Les publications présentées dans le portfolio sont à cet égard emblématiques de la qualité constante de la recherche menée au sein du LTD.

Points faibles et risques liés au contexte

Le point faible le plus évident est le nombre réduit des enseignants-chercheurs du LTD, qui rend les disparités de production entre les membres d'autant plus visibles.

La publication en langue étrangère, en particulier en anglais, pourrait être accrue, de sorte à maintenir et développer le rayonnement international de l'unité.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Une partie notable de la production scientifique est publiée dans des revues prestigieuses (*Revue trimestrielle de Droit civil*, *Revue de la Recherche juridique et du Droit prospectif*, *Droit et Philosophie*, *Revue de Droit des Contrats*, la *Revue internationale de Droit comparé*, le *Recueil Dalloz*, etc.) et constitue de substantiels articles de fond.

Pour une unité comportant peu de membres, la moyenne de publication dans des revues à comité de lecture est de deux par personne et par an (un article tous les 6 mois), ce qui est un véritable point fort.

Tous les doctorants et postdoctorants sont bien impliqués et leur production se monte à 12 % de l'ensemble, ce qui est à souligner.

Points faibles et risques liés au contexte

Même si le volume de la production scientifique apparaît tout à fait proportionné au regard des effectifs de l'unité, un certain déséquilibre est à noter quant à la répartition de cette production.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LTD mène ses activités en adéquation avec les règles et les valeurs garantissant l'intégrité et la rigueur de la production scientifique d'une recherche en sciences humaines (travaux signés par leurs véritables auteurs,

utilisation du logiciel *Compilatio* pour la lutte antiplagiat, vérification des références avant publication aux *Cahiers de méthodologie juridique*).

Points faibles et risques liés au contexte

En dépit de la politique de science ouverte qu'entend assumer le LTD, on peut déplorer le manque de généralisation de la pratique de dépôt des travaux sur HAL ou un format librement accessible. Surtout, l'unité n'organise pas de modalités particulières de sensibilisation de ses membres, enseignants-chercheurs comme doctorants et postdoctorants, aux impératifs de l'intégrité scientifique.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le LTD se distingue par son investissement important dans des domaines à fort enjeu sociétal (justice prédictive et intelligence artificielle). Les interactions de l'unité avec le monde non académique (organisations professionnelles, collectivités territoriales) sont importantes et suivies, notamment par la voie d'un partenariat réussi avec le monde de l'entreprise (Juri'Predis).

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

La qualité des interactions non académiques de l'unité, critère toujours difficile à apprécier dans le domaine de la théorie du droit, a fait l'objet d'une attention particulière du LTD. Au cours de la période évaluée, l'unité a accru ses relations avec son environnement socio-économique : un contrat de partenariat avec la société Juri'Prédis a été conclu pour la création d'un moteur de recherche jurisprudentielle doté d'intelligence artificielle ; la solution digitale et numérique proposée a permis au LTD d'obtenir le premier prix « prestataire juridique » de l'incubateur du barreau de Marseille (Legal pitch party du 28 juin 2018), ainsi que le Prix spécial du jury de la recherche départementale (CG 13) en novembre 2018.

Le pari a été gagnant puisque la densité des interactions du LTD avec le monde non académique (collectivités territoriales, organisations professionnelles) ont permis le financement d'une thèse par le Conseil départemental (débutée en septembre 2019), de quatre thèses Cifre, mais également de valoriser l'ensemble de ses recherches portant sur le raisonnement juridique, l'argumentation et les méthodes du droit.

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sans objet : l'activité naturelle de l'unité ne porte pas sur les brevets. Il convient toutefois de noter qu'un logiciel a été cocréé avec une entreprise privée (Juri'Predis).

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte

Des communications ou participations à des manifestations destinées au grand public (Jeudis du Genre d'Amu, Nuit européenne des chercheurs, forum parlementaire de la Legaltech, interview par un média à audience nationale) concourent à la diffusion des résultats des recherches du LTD par-delà la sphère universitaire.

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

C — RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le comité encourage un renforcement significatif des effectifs du LTD pour assurer sa pérennité et la réussite de son projet. Sur la période évaluée, les effectifs réduits de l'unité et des encadrants de thèse constituent un important facteur de vulnérabilité.

Le comité recommande à la direction une réflexion sur les avantages d'une affiliation CNRS par l'intégration en tant qu'équipe à l'UMR DICE. En effet, l'INSHS du CNRS mène une politique de soutien aux disciplines rares. Des ressources humaines et logistiques pourraient venir au soutien de l'unité.

Le comité recommande à l'unité d'inciter les maîtres de conférences non titulaires d'une HDR à soutenir une HDR.

La surcharge administrative de l'équipe de direction appelle une vigilance particulière de la part de l'unité. Le directeur de l'unité assure l'intégralité de l'administration du LTD, ce qui peut avoir des incidences sur son travail de recherche. La nomination d'une directrice adjointe est recommandée.

Le comité recommande à la direction de faire remonter en réunion des directeurs d'unité de recherche les déficiences lourdes d'appui et de soutien de l'université en matière de gestion des ressources humaines et de logistique.

Il serait souhaitable de formaliser, par la révision du règlement intérieur, la participation des trois personnels d'appui à la recherche au conseil, par la désignation d'un représentant.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Compte tenu de la qualité des réseaux internationaux dont dispose l'unité, le comité encourage le LTD à maintenir et développer ses partenariats internationaux et sa politique de chercheurs étrangers invités.

La publication en langue étrangère, notamment en anglais, pourrait être accrue, de sorte à maintenir et développer le rayonnement international de l'unité. Le comité d'évaluation est néanmoins conscient qu'une telle option se heurte aux exigences éditoriales de certaines revues anglophones de théorie du droit, qui requièrent un anglais natif.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Bien que la production scientifique du LTD soit excellente, tant sur un plan quantitatif que qualitatif, l'unité devrait inciter davantage les membres qui publient peu, afin que la répartition des efforts soit plus équilibrée.

Des actions d'information et de sensibilisation aux exigences de l'intégrité scientifique pourraient être mises en œuvre à destination des doctorants, ainsi que des enseignants-chercheurs de l'unité.

Le comité recommande une vigilance accrue concernant les dépôts dans HAL et le suivi de la charte de signature afin de ne pas perdre une partie de sa dotation récurrente.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité encourage le LTD à maintenir la densité de ses relations avec son environnement socio-économique.

Le développement des interactions avec l'environnement institutionnel local (collectivités territoriales, juridictions, ordres professionnels, etc.) paraît également souhaitable.

Le comité encourage le projet de chaîne YouTube destiné au partage de ses connaissances avec le grand public.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE : 8 décembre 2022

Début : 9 h

Fin : 18 h

Entretien réalisé : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Planning entretiens du Laboratoire de théorie du droit (LTD) Amu Distanciel par visioconférence — 8 décembre 2022

8 h 30 - 8 h 45	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs avec le référent technique de l'unité
8 h 45 - 9 h	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
9 h - 9 h 5	Temps de connexion
9 h 5 - 9 h 35	1^{ère} Séquence — 30 minutes Entretien à huis clos avec la direction de l'unité :
9 h 35 - 9 h 40	Temps de connexion
9 h 40 - 10 h 25	2^{ème} Séquence — 45 minutes Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles : Ariel Mendez, VP déléguée « Droit, Science Politique, Economie-Gestion »
10 h 25 - 10 h 35	Pause
10 h 35 - 10 h 40	Temps de connexion
10 h 40 - 11 h 40	3^{ème} Séquence — Réunion plénière — 60 minutes — 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses
11 h 40 - 12 h	Huis-clos comité/CS
12 h - 13 h 30	Pause déjeuner
13 h 30 - 14 h	4^{ème} Séquence — 30 minutes Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.
14 h - 14 h 5	Temps de connexion
14 h 5 - 14 h 35	5^{ème} Séquence — 30 minutes

Entretien à huis clos avec les doctorants et les postdoctorants.

14 h 35 – 14 h 40 Temps de connexion

14 h 40 – 15 10 6^{ème} Séquence — 30 minutes
Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche (PAR)

15 h 10 – 15 h 25 Pause et huis-clos comité/CS

15 h 30 – 16 h 7^{ème} Séquence — 30 minutes
Entretien final à huis clos avec la direction

16 h – 18 h Entretien à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique —

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'université

au

Département d'Évaluation de la recherche -
Hcéres

Objet : Observations de l'unité relatives au
rapport d'évaluation des experts Hcéres

N/Réf. : VPR/LS/AMS/CM – 23-07

Dossier suivi par : Cécile Merle

Tél : 04 13 94 95 90

cecile.merle@univ-amu.fr

Vos réf :

DER-PUR230023295 - LTD - Laboratoire de théorie du droit

Marseille, le mardi 14 février 2023

Madame, Monsieur,

Je fais suite au mail que vous nous avez adressé le 22/12/2022 dans lequel vous me communiquez le rapport d'évaluation Hcéres de l'Unité de Recherche LTD - Laboratoire de théorie du droit.

Comme demandé dans ledit mail, je vous fais part des observations de portée générale :

- p.7. *Sur la traduction en anglais, nous confirmons que l'achat d'un abonnement à un service de traitement automatisé est à l'étude*

- p.12. *Sur l'intégration d'une représentante du personnel administratif. Un conseil du laboratoire va permettre de modifier le règlement intérieur pour intégrer une représentation des personnels administratif*

- p.16 et p.18. *Sur le dépôt des archives ouvertes. Le LTD reconnaît un retard de dépôt sur HAL et se propose d'y remédier avec une planification adaptée*

- p.17 *Sur l'affiliation avec le CNRS : elle n'est pas exclue mais le LTD souhaite conserver son double affichage privé/public*

- p.17. *Sur la charge administrative. Un directeur(rice) adjoint(e) sera nommé(e) prochainement.*

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Eric BERTON



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

